Comité Départemental Meurthe-et-Moselle

Mars 2018

LA NEWSLETTER DU CODEP EPGV 54

N°4

Édito

Bonjour à tous,

L'un de nos objectifs principaux est de renforcer les liens que nous avons avec vous, mesdames et messieurs les dirigeants et animateurs. Le 3 février, lors de la formation « dirigeants » que nous avons organisée, 28 dirigeants étaient présents. Cela nous montre, qu'à force d'être en contact avec vous, nous avons pu mieux cerner vos besoins, et ainsi vous proposer des solutions en adéquation avec ce que vous rencontrez au quotidien.

A nous de continuer à travailler en ce sens, et de vous accompagner dans vos différents projets.

Sportivement.
Geneviève ROGER, présidente du CODEP EPGV 54

L'actualité du Comité Départemental

Séminaire du COREG EPGV Grand Est

Les élus du Comité ont participé au séminaire organisé par le Comité Régional EPGV Grand Est, les 10 et 11 mars à Amnéville.

Les personnes présentes ont été réparties en groupes et ont pris part à plusieurs ateliers aux thématiques variées (développement des publics, communication…), dans le but de donner des idées pour contribuer au développement de l'EPGV sur le territoire du Grand Est.
Les échanges ont été nombreux et fructueux.

Un grand merci au Comité Régional pour avoir invité des membres des différents CODEP, et permis à tout le monde de s'exprimer et ainsi d'apporter sa pierre à l'édifice.

Formation Dirigeants

Le 3 février dernier, 16 associations, représentées par 28 dirigeants, ont pu assister à une formation sur la thématique de la fonction employeur, animée par Nadia Maouche, Directrice Juridique & Vie Associative de la Fédération.
La matinée s'est très bien déroulée, les échanges ont été riches et nombreux.
Un grand merci à tous les dirigeants présents et à l'intervenante !

Commission Loisirs

Nous vous proposons de participer à deux journées (Colmar et Saverne) et à un séjour en Sologne.
Renseignements auprès du secrétariat du Comité.

Informations utiles

Le salaire minimum conventionnel (SMC) de la Convention Collective Nationale du Sport augmentera de **0,8% au 1er avril 2018**. La prime d'ancienneté de vos salariés sera impactée par cette hausse.

Prime d'ancienneté

Elle est calculée sur le SMC du groupe 3.
Pour calculer la prime d'ancienneté (le salarié doit avoir au moins 24 mois de travail effectif) :
1% du SMC du groupe 3 X nombre d'heures rémunérées.
Le taux de cette prime est augmenté de 1% après chaque nouvelle période de 24 mois de travail effectif, dans la limite de 15%.

Offre Décathlon

Les clubs sportifs affiliés à une Fédération membre du Comité National Olympique et Sportif Français (ce qui est le cas de la FFEPGV) peuvent bénéficier de 15% de remise immédiate pour toute commande passée sur le site decathlonpro.fr en saisissant le code **CNOSF18**.

Zoom sur

Formation « Remplacement Occasionnel Bénévole »

Suite à la journée d'informations sur le remplacement occasionnel bénévole, qui avait eu lieu le 14 octobre 2017, le CODEP avait décidé de mettre en place une journée de formation sur cette thématique.

La formation s'est déroulée le samedi 17 février 2018 à la salle du Haut-Rivage à Saint-Max. 14 adhérents ont assisté à cette journée, encadrée par Thibaut Nowak, conseiller de développement du CODEP, et Patricia Decaillot, formatrice au sein de l'Équipe Technique Régionale.
Les « stagiaires » sont repartis avec une attestation leur permettant d'animer occasionnellement et bénévolement lorsque leur animateur est absent.

Les encadrants ont pu apprécier le travail réalisé par les adhérents au sein de leurs structures respectives (ils devaient animer un minimum de 4 séquences d'activité physique pour participer à cette formation, ndlr).

Les adhérents ont également été mis en situation d'animer en travaillant en groupes, chaque groupe devant préparer une partie de séance et la faire vivre aux autres.
Là encore, leur aisance et leur dynamisme ont été impressionnants.

Des vocations d'animateur de loisir sportif seraient-elles nées en cette journée ?

L'interview

Rencontre avec Dorothée Salmon, adhérente Max Y Fit :

Bonjour Dorothée, peux-tu te présenter en quelques mots ?

Bonjour, j'ai 38 ans, je suis adhérente de l'association Max Y Fit.
Je pratique plusieurs activités sportives depuis 6 ans, à raison de 8 heures par semaine.
Du cardio, du step, du circuit-training, de la musculation et aussi du basket.

Tu as suivi la formation Remplacement Occasionnel Bénévole. Comment as-tu eu connaissance de cette formation et qu'est-ce qui t'a motivée à y participer ?

Christine Renault, la présidente de l'association, l'a présentée lors de l'Assemblée Générale du club. Avec Nathalie (*une autre adhérente, ndlr*), nous avons décidé de nous lancer.

J'adore le sport, et ce n'est jamais agréable de rater une séance. J'habite à côté du gymnase dans lequel nous pratiquons, alors quand l'animateur a un empêchement de dernière minute, je vais au gymnase prévenir les autres adhérents qu'il n'y a pas cours.

Grâce à cette formation, je pourrai remplacer l'animateur et ainsi éviter aux autres adhérents de se retrouver devant porte close.

Lorsque tu as dû encadrer des séquences d'animation au sein de ton club, comment cela s'est-il passé ?

Les séquences sur l'activité circuit-training se sont très bien passées, car j'ai l'habitude de pratiquer. Concernant le LIA et les activités chorégraphiées, je maîtrise moins (*rires*).
Avec l'animateur, nous avons surtout travaillé sur les bonnes postures pour ne pas se faire mal.
Pendant les cours, j'aide les autres à faire les bons mouvements, et j'aime aussi intégrer les nouveaux adhérents lorsqu'ils arrivent dans l'association.

Comment as-tu trouvé la formation ?

Très bien, super complète car nous avons tout détaillé de l'échauffement au retour au calme. Nous avons également eu beaucoup d'informations sur les publics. La mise en situation était très intéressante, car nous n'étions pas devant notre « public » habituel.

Cela t'a-t-il donnée envie de devenir animatrice sportive ?

Et bien écoute, pourquoi pas (*rires*) !

Dates à retenir :

7/04 : Formation continue Stick Dance

23 au 25/04 : Formation Complémentaire Marche Nordique

26/04 : Journée Senior en Forme

Liens utiles :
CODEP 54
COREG Grand Est
CDOS 54
Uniformation

Coordonnées :
CODEP EPGV 54
13 rue Jean Moulin
54510 Tomblaine
03 83 18 88 27

Thibaut Nowak,
Conseiller de développement
06 27 60 19 88
thibaut.nowak@epgv.fr

Les fêtes de Pâques approchent à grands pas et toute l'équipe du CODEP vous souhaite de passer un excellent moment, tout en faisant attention à votre ligne. A ce sujet, connaissez-vous l'histoire des œufs de Pâques ?

Certaines sources rapportent que les Perses s'offraient déjà des œufs il y a 5 000 ans à l'approche du printemps. Ce fut ensuite le tour des Gaulois et des Romains. Pour toutes ces cultures païennes, l'œuf semble avoir été l'emblème de la vie, la fécondité et la renaissance. Ces traditions ont ensuite été assimilées par la chrétienté. L'œuf de Pâques est alors devenu un symbole de la résurrection. Il marque également la fin des privations imposées par le Carême.

Le dimanche de Pâques, date de la fin du Carême, marque la rupture d'une période de privation alimentaire pour les pratiquants. Autrefois, cette tradition était plus respectée qu'aujourd'hui. Et pendant les 40 jours de jeûne, les fidèles ne mangeaient pas d'œufs. A la fin de la période, les croyants s'offraient les productions de leurs poules qu'ils avaient accumulées.

Des œufs qui pouvaient être décorés, dès la Renaissance. Quant au chocolat, il aurait fait son apparition d'abord dans les coquilles d'œufs avant que des œufs tout chocolat n'émergent dans la première moitié du XIXe siècle. Depuis, un peu aidés par le marketing, les œufs en chocolat sont devenus le symbole de Pâques dans l'inconscient collectif, comme le sont la galette de l'Epiphanie ou les crêpes de la Chandeleur.

Source : www.linternaute.com

Rejoignez-nous sur **Facebook** !